

Vous devez utiliser ce bulletin uniquement si vous n'avez pas accès à internet à titre professionnel ou personnel

DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de la Brochure d'information relatif à l'offre d'achat d'actions au bénéfice des salariés de 2026 du Groupe L'Oréal (l'« offre »), avoir lu le Document d'informations clés (« DIC ») du FCPE « L'Oréal Employee Share Plan Relais 2026 » et j'accepte par les présentes de souscrire des actions L'Oréal par l'intermédiaire du FCPE précité aux conditions suivantes :

- Je déclare que je suis titulaire d'un contrat de travail ou d'un mandat de dirigeant avec L'Oréal ou une des filiales adhérentes au Plan d'actionnariat salarié international de L'Oréal (le « PEGI ») et que je satisfais au critère d'ancienneté applicable à l'offre.
- Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des renseignements relatifs à l'offre mis à disposition sur le site Web <https://invest.loreal.com> dédié à l'offre ou dans le dossier imprimé accessible sur demande.
- Je suis informé(e) que le montant total de ma souscription (à l'exclusion des actions gratuites remises à titre de contribution jumelée) dans le cadre de l'offre ne doit pas excéder 25 % de ma rémunération (fixe et variable) annuelle brute estimée pour 2026, jusqu'à concurrence de l'équivalent de 20 actions.
- Je reconnais avoir été informé(e), après lecture des documents mis à ma disposition, de ce qui suit :
 - Ma souscription me donnera droit à une contribution jumelée, sous forme d'actions gratuites qui me seront remises à la fin de la période de blocage, selon les modalités et conditions décrites dans la Brochure d'information et le Supplément local;
 - Le montant de ma souscription pourra être réduit en cas de souscription excédentaire selon les conditions décrites dans la Brochure d'information;
 - Les règlements du PEGI, du FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » et du FCPE « L'Oréal Employee Share Plan Relais 2026 » sont à ma disposition sur le site Web <https://invest.loreal.com> dédié à l'offre et je peux les obtenir auprès de mon service des ressources humaines;
 - Le prix de souscription a été fixé par le Président Directeur Général de L'Oréal le 5 juin 2026 et a été affiché dans les locaux de ma société et publié sur le site internet <https://invest.loreal.com> dédié à l'offre le 5 juin 2026.
- Je comprends que le FCPE « Plan d'actionnariat des salariés L'Oréal 2026 » fusionnera avec le FCPE « Plan d'actionnariat des salariés L'Oréal » à la suite de la décision du conseil de surveillance et de l'approbation de l'Autorité des marchés financiers de la France. En contrepartie de ma souscription d'actions L'Oréal et de la contribution jumelée correspondante, je serai alors propriétaire de parts du FCPE « Plan d'actionnariat des salariés L'Oréal ».
- Je reconnais avoir été informé(e) que **mon investissement sera indisponible pendant une durée de cinq ans**, soit jusqu'au 30 juillet 2031 (inclusivement), sauf dans les cas de déblocage anticipé mentionnés dans le Supplément local.
- J'ai bien noté qu'en cas de souscription à la fois par Internet et par le présent bulletin papier, seule ma souscription par Internet sera retenue.
- Je déclare avoir conservé une copie du présent bulletin.

Compte tenu de la concentration des risques du portefeuille du FCPE « Plan d'actionnariat des salariés L'Oréal » sur les titres d'une seule entreprise, L'Oréal SA, il est recommandé aux souscripteurs d'évaluer la nécessité de procéder à une diversification des placements de leur épargne financière. La valeur de l'actif du FCPE sera étroitement liée au cours de l'action L'Oréal, lui-même dépendant de la situation financière et des résultats futurs de L'Oréal, mais aussi, plus généralement, de l'évolution des marchés financiers.

Paiement par déductions salariales :

En cas de résiliation de mon contrat de travail, quel qu'en soit le motif, avant le remboursement du montant total de l'avance sur salaire consentie par mon employeur (ce montant, le cas échéant, est indiqué à la case C au recto), j'autorise expressément et irrévocablement mon employeur à déduire le montant des retenues sur salaire restant dues pour ma souscription, de mon dernier salaire ou des autres sommes qui me seraient dues. Si je reste alors redevable de sommes envers mon employeur en raison de ma souscription, sauf règlement de ce solde de ma part, je donne irrévocablement mandat à mon employeur ou au teneur de comptes conservateur du FCPE « Plan d'actionnariat des salariés L'Oréal » de faire procéder, sans préavis ou rappel de paiement préalable, au rachat de mes parts du FCPE, en conformité avec la réglementation applicable, et d'en affecter le produit au règlement intégral des sommes restant dues à mon employeur.

Si le montant total de l'avance sur salaire consentie par mon employeur n'est pas remboursé dans le délai de 10 mois stipulé au recto pour quelque raison que ce soit, je m'engage à régler le solde du montant de l'avance restant à rembourser à mon employeur à la fin du 10^e mois suivant ma souscription.

Dans le cas où je demanderais un rachat total ou partiel de mes parts de FCPE à la suite d'un cas de déblocage anticipé, avant d'avoir remboursé en totalité l'avance sur salaire consentie par mon employeur, j'autorise expressément l'établissement teneur de comptes et dépositaire du FCPE à déduire, au profit de L'Oréal SA ou de mon employeur, le solde du paiement échelonné restant dû du produit provenant du rachat de mes parts.

Défaut de paiement par virement bancaire

Ma souscription deviendra finale et irrévocable à la fin de la période de souscription. Advenant le cas où mon paiement fait défaut à la fin de la période de souscription, je demeurerai obligé d'effectuer le paiement, et L'Oréal et/ou mon employeur aura le droit d'exiger le paiement du montant dû en prenant toute mesure égale disponible. Entre autres, L'Oréal et/ou mon employeur pourra donner instruction au dépositaire de vendre l'ensemble ou une partie des actions que j'ai acheté dans le cadre de l'offre aux salariés de L'Oréal, et ma signature du formulaire de souscription constitue mon consentement à telle vente et à l'allocation du produit de telle vente au paiement du montant dû.

Si le produit de la vente est insuffisant pour couvrir les montants indiqués ci-dessus, je demeurerai endetté envers mon employeur pour le montant correspondant.

Si ma souscription n'a pas été annulée, je demeurerai endetté envers mon employeur pour le montant de ma souscription. Mon employeur pourrait alors prendre toute mesure nécessaire afin de récupérer sa dette, incluant, si nécessaire, déduire les sommes dues de mon salaire ou mon solde final du compte.

De plus, mon employeur se réserve le droit de prendre des mesures légales contre moi afin de récupérer tout montant impayé.

Avis aux « personnes des États-Unis »

Je comprends que l'offre ne s'adresse pas aux « personnes des États-Unis » (*U.S. persons*) et j'atteste que je ne suis pas un résident des États-Unis d'Amérique. J'ai dûment pris note que tout renseignement additionnel à l'égard de cette restriction figure dans la réglementation du FCPE et sur le site Web de la société de gestion à l'adresse www.amundi.fr.

Règles particulières pour la Russie et la Biélorussie

En raison des sanctions imposées par l'Union européenne, les citoyens ou résidents de Russie ou de Biélorussie qui n'ont pas de résidence légale ou de citoyenneté dans l'Union européenne, dans un état membre de l'Espace Economique Européen ou en Suisse ne peuvent pas participer à cette offre.

En conséquence, je déclare :

- ne pas être un ressortissant russe ou un résident de Russie, à moins d'être également citoyen d'un Etat membre de l'Union européenne, d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen ou de Suisse ou être titulaire d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans l'un de ces Etats; et
- ne pas être un ressortissante biélorusse ou un résident de Biélorussie, à moins d'être également citoyen d'un Etat membre de l'Union européenne, ou titulaire d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un de ces Etats membres.

Données personnelles – législation sur la protection des données personnelles

Le présent bulletin de souscription est assujéti à la *Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés* modifiée de la France et au *Règlement (UE) (2016/679) du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données*.

De plus, les données personnelles que j'ai fournies seront traitées en conformité avec la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, selon le cas, et toute législation provinciale essentiellement semblable qui s'applique.

Je suis conscient(e) du fait que les données personnelles que j'ai fournies dans le présent bulletin seront utilisées aux fins du traitement informatique de données par :

- L'Oréal, à titre de contrôleur des données responsable du traitement de l'augmentation du capital réservée aux salariés de L'Oréal dans le cadre de l'offre de 2026. Les données seront conservées par Amundi en France.
- Amundi ESR, à titre de contrôleur des données, est responsable de la collecte, de la centralisation et du traitement des souscriptions, ainsi que de la tenue des registres et de la gestion des souscriptions au FCPE « L'Oréal Employee Share Plan Relais 2026 », et toute autre entité expressément autorisée par l'une des deux entités susmentionnées à recevoir, à conserver et à traiter ces données (y compris l'agence en communication Butterfly – 14 boulevard du Général Leclerc 92200 Neuilly-sur-Seine, France) pour recevoir, traiter et conserver ces données aux fins de l'offre de 2026.

En apposant ma signature ci-après, je consens à la collecte, à l'utilisation et à la communication de mes données personnelles comme il est indiqué dans le présent bulletin de souscription.

Les données que je fournis dans le présent bulletin seront transmises à Amundi ESR et conservées en France. Les données personnelles demandées dans le présent bulletin sont nécessaires et obligatoires pour ma participation à l'offre de 2026. En l'absence de celles-ci, ma souscription ne pourra être prise en compte. Ces données seront utilisées aux fins du traitement de ma demande de souscription et de la gestion de mon placement jusqu'au rachat de mes parts du FCPE.

Mes données personnelles seront conservées aux fins du traitement décrit ci-dessus le temps nécessaire pour la mise en place de l'offre de 2026 et pour les besoins de la gestion du PEGI de L'Oréal, au moins jusqu'au rachat de mes parts du FCPE; par la suite, elles seront archivées jusqu'à l'expiration du délai de prescription applicable aux différends, à moins que je n'exerce mon droit de retrait.

J'ai noté que je pourrai exercer un droit d'accès, de modification et de rectification ou d'effacement (après le rachat de la totalité de mes parts du FCPE) à l'égard de mes données personnelles. J'ai noté également que j'ai un droit à la portabilité de mes données, et à l'effacement et à la communication de mes données personnelles après mon décès. Je peux exercer ces droits en communiquant avec le ou la DPO chez L'Oréal – 14, rue Royale – 75008 Paris, ou avec le ou la **DPO** chez Amundi ESR – Service Contrôle Interne et Conformité – 26956 Valence Cedex 9. Je peux également communiquer avec les personnes nommées ci-dessus pour toute question concernant la collecte, l'utilisation ou la communication de mes données personnelles, notamment des questions concernant la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation de mes données personnelles par les fournisseurs de service de mon employeur et les membres du même groupe que celui-ci situés à l'extérieur du Canada, ou pour obtenir de l'information écrite sur les politiques et les pratiques de mon employeur à l'égard de ces fournisseurs de services et membres du même groupe.

Chaque délégué à la protection des données peut être joint aux adresses suivantes :

- dans le cas de L'Oréal : hr-dataprivacy@loreal.com;
- dans le cas d'Amundi ESR : dpo@amundi.com.

Je note également que j'ai le droit de déposer une plainte auprès de la CNIL, autorité de surveillance de la France, concernant la protection de mes données personnelles, à l'adresse suivante : CNIL – 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris ou par courriel sur le site Web <https://www.cnil.fr>.

Je pourrais également déposer une plainte auprès de l'organisme de réglementation compétent dans la province du Canada dans laquelle je réside.

Je déclare avoir conservé une copie du présent bulletin pour mes dossiers personnels.

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)